

## La légende de la forêt qui pousse

Monsieur Prince,

Dans votre commentaire du 3 septembre, vous mentionnez que le dossier de l'eau vous rappelait les années 1980, lorsqu'on disait que l'on aurait de la forêt à perpétuité, alors que 30 ans plus tard, il n'y en a presque plus. Pour ma part, j'en ai soupiré de propos qui véhiculent un tel message. Assez, c'est assez! Ça va assez mal comme ça dans le monde forestier sans être obligé d'accepter que cette fausseté continue d'être perpétuée.

En premier lieu, je suis toujours surpris de constater que certaines personnes pensent qu'il n'y a presque plus de forêt. Je mets au défi quiconque de m'amener quelque part en Abitibi-Témiscamingue où la forêt a disparu. Je traverse le parc La Vérendrye au minimum deux fois par mois et je peux vous dire que de la forêt, il en reste! Bien sûr, à plusieurs endroits, la forêt a été récoltée, mais elle a fait place systématiquement à une nouvelle forêt, plus jeune, plus diversifiée. Dans les faits, la plus grande déforestation de l'histoire de l'Abitibi-Témiscamingue s'est effectuée lorsque les pionniers ont défriché les terres pour les cultiver. Doit-on les blâmer d'avoir éradiqué des milliers d'hectares de la forêt vierge abitibienne pour gagner leur pain? Loin de moi cette idée!

En second lieu, il est intéressant de prendre en compte les principales raisons qui nous confrontent maintenant à une baisse de la possibilité forestière au Québec. Sans entrer dans les technicités, disons que la grande majorité de la diminution provient d'une meilleure connaissance de notre forêt et de son potentiel de croissance, de même que du retrait de très grandes superficies pour fins de conservation. Peut-on être en désaccord avec cette obligation de conservation dans laquelle le Québec s'est engagé? Pour ma part, certainement pas. Mais la résultante, c'est qu'il y a moins de forêt à récolter sur une base industrielle, pas qu'il n'y a presque plus de forêt...

J'aime bien utiliser l'image de la forêt qui se comporte généralement comme un compte de banque. Si vous y mettez cent piastres qui vous rapportent du 10 %, vous pourrez prélever à chaque année dans votre compte 10 piastres sans toucher à votre capital. Mais si le taux d'intérêt descend à cinq pourcents, vous devrez n'y prélever annuellement que 5 dollars pour conserver intact votre capital. De la même façon, si votre compte de banque passe à 99 piastres parce qu'on vous a enlevé des frais d'administration, vous ne pourrez plus prélever annuellement que 9,90 \$. Pour la forêt, c'est pareil. Lorsque nos connaissances évoluent et

qu'elles nous indiquent que la croissance réelle (taux d'intérêt) est inférieure à celle que nous estimions, nous devons ajuster à la baisse à chaque période de 5 ans la quantité de bois récoltable. Si nous décidons que nous retranchons des surfaces de forêt pour en faire des zones de conservation (moins d'argent dans le compte de banque), nous devons aussi réduire la récolte. C'est la Loi au Québec depuis 1987!

Finalement, si en région nous parlions, à partir d'aujourd'hui, de «la légende de la forêt qui pousse» au lieu de la vision apocalyptique de «la forêt qui n'existe presque plus», nous pourrions peut-être nous convaincre qu'il y a encore de la place chez-nous pour que nous et les générations à venir puissions en vivre. Et ça, vous aussi avez un rôle à jouer là-dedans...

6- JOURNAL LA FRONTIÈRE, LE MERCREDI 17 SEPTEMBRE 2008

 <p>Hebdomadaire publié le mercredi matin par Corporation Sun Média, une compagnie de Québec, ayant son siège social au 612, rue Saint-Jacques, Montréal, Québec, H3C 4M6 - Imprimé à St-Jamès, par Imprimerie Mirabel, une division de Sun media, ayant son siège social au 12 800 rue Brault, St-Jamès, J7J 1P3, Québec. Imprimé : 5 900. Journal La Frontière, 25 Gamble Est, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3B6</p>	<p><b>Directeur général régional</b> André Renaud <b>Directeur des ventes</b> Joël Caya <b>Directeur régional de la production</b> Daniel Bernier <b>Directrice de la production</b> Mylène Cossette</p>	<p><b>Directeur de l'information</b> David Prince <b>Journalistes :</b> Dominic Chamberland Marie Poulin Ghislain Loiselle Patrick Rodrigue</p>	<p><b>Coordonnatrice du service de la publicité</b> Carmen Vallières <b>Conseillers-vendeurs</b> France Daoust Sylvain Lafetvre Valérie Pratte Rachel Bellefleur</p>
	<p><b>Courrier électronique:</b> redaction.rouyn@hebδοςquebecor.com</p> <p>Recyclez S.V.P. Chaque exemplaire de ce journal que vous recyclez contribue à une meilleure utilisation de nos ressources ainsi qu'à la conservation de notre environnement. S.V.P. recyclez cet exemplaire dès la semaine prochaine.</p>		
<p>Enregistrement No 581933 Envoi postal: PAP - Enregistrement No 10624</p> <p>* Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide aux publications pour nos dépenses d'impression.</p>			
<p>Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec</p>			
<p><b>ABONNEMENT - Canada</b> Résident du Qc 6 mois 44,60 \$ 1 an 64,40 \$ (Taxes incluses)</p>	<p>Pour renouvellement ou changement d'adresse <b>LA FRONTIÈRE</b> 25, Gamble Est Rouyn-Noranda J9X 3B6 • 819 762-4361</p>	<p><b>Nous desservons les secteurs suivants:</b> <b>ROUYN-NORANDA</b> Rouyn-Noranda et les environs <b>ABITIBI-OUEST</b> La Sarre et les environs <b>TÉMISCAMINGUE</b> Ville-Marie et les environs</p>	